

Le Coléanthe délicat



© CBNEB, M. Masy

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES (sources INPN & RNFO) :

Schmidtia subtilis Tratt.
Schmidtia utriculata J. & C.Presl
Schmidtia utriculosa Sternb.
Smidetia humilis Raf.
Wilibalda subtilis (Tratt.) Roth
Zizania subtilis (Tratt.) Raspail

NOMS VERNACULAIRES :

Coléanthe délicat

TYPE BIOLOGIQUE : thérophyte

TAILLE : 2 – 8 cm

FLORAISON : septembre - novembre

Coleanthus subtilis constitue l'unique représentant d'une tribu antique de graminées : les *Coleantheae*. À ce titre, cette espèce présente un intérêt patrimonial majeur.

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Convention de Berne – annexe 1 (espèces de flore strictement protégées - 1979)
- Espèce d'intérêt communautaire (annexes II et IV de la directive Habitats Faune Flore du 21 mai 1992)
- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)
- Classée « vulnérable » en France (UICN France, FCBN & MNHN, 2012) ;
- Liste « rouge » des espèces menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon et al., 1993)
- Classée « vulnérable » en région Bretagne (Quéré et al., 2015)
- Espèce déterminante en Bretagne pour la désignation des ZNIEFF (Diard et al., 2004)

© CBNEB, G. Masson

Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl

Espèce protégée au niveau national

Classée « vulnérable » en France

Classée « vulnérable » en région Bretagne

Description

Coleanthus subtilis est une graminée annuelle de très petite taille, formant des gazons de 2 à 3 cm de hauteur en moyenne, sur les grèves découvertes de lacs ou d'étangs.

Les tiges, plus ou moins plaquées au sol à la base, portent chacune deux ou trois feuilles linéaires, en gouttière, à gaine ventrue et membraneuse sur les bords. Les feuilles font de 1 à 2 millimètres de large. L'inflorescence courte est composée d'épillets ciliés réunis en corymbe et à pédicelles velus.

Confusions possibles

Cette plante ne peut être confondue avec aucune autre espèce.

Écologie

Coleanthus subtilis est une espèce pionnière amphibie, à écologie très stricte. On la rencontre toujours sur les berges de lacs ou d'étangs subissant des alternances d'inondations et d'exondations, sur des substrats de sable fin mélangé à une faible quantité de vase, ou sur des vases limono-argileuses.

Le Coléanthe passe la majeure partie de l'année (parfois plusieurs années) sous forme de graines enfouies dans le sol. Quand les conditions du milieu sont favorables (vers la fin de l'été, mais parfois au printemps), ces graines germent et des plantules apparaissent. Le cycle de la plante extrêmement rapide : selon Necajev (1972), il s'écoule moins de 30 jours en moyenne entre la germination des graines et la maturité complète des fruits (septembre ou octobre en général).

Le niveau d'étiage des plans d'eau semble être le principal facteur déclenchant de la germination des graines. L'on peut généralement voir l'espèce se développer suite à un abaissement du niveau d'eau de 1,5 m à 3 m. Le substrat nu, ainsi découvert, est propice à la levée d'espèces pionnières annuelles, telles que le Coléanthe délicat. Comme il produit un grand nombre de graines, ce dernier peut rapidement peupler les marges d'étangs où il rencontre peu de concurrence végétale. Les populations peuvent se rencontrer en groupes de quelques pieds isolés ou former de vastes étendues gazonnantes.

En revanche, si le niveau d'eau est trop haut (années pluvieuses, maintien artificiel d'une hauteur d'eau constante), le Coléanthe reste invisible. Par ailleurs, il s'agit d'une plante « à éclipses », dont les graines ont la capacité de conserver leur pouvoir germinatif plusieurs décennies dans le substrat sablo-vaseux des berges d'étangs jusqu'à l'arrivée de conditions favorables à leur germination.



Milieux
aquatiques et
rives

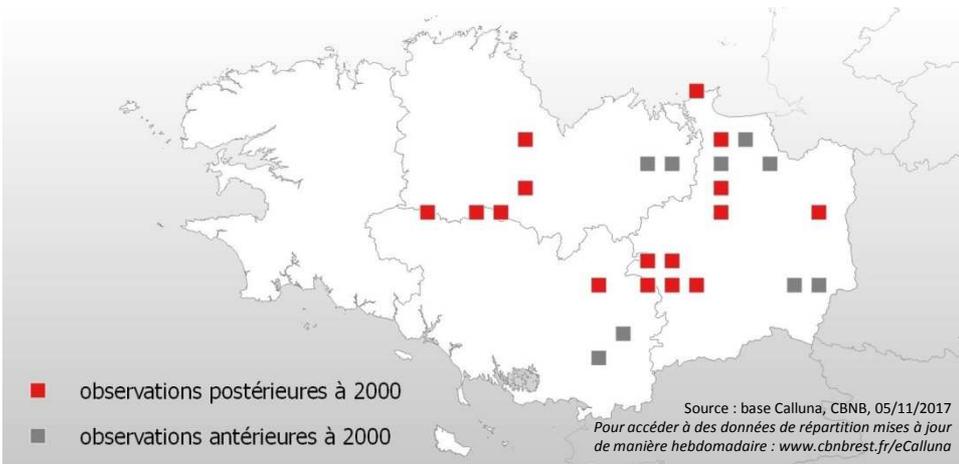


Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl

Le Coléanthe délicat

En France, le Coléanthe délicat est connu uniquement dans le Massif armoricain

Répartition de l'espèce en Bretagne



COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE ACTUELLEMENT EN BRETAGNE (observations postérieures à 2000) :

CÔTES-D'ARMOR : Allineuc, Caurel, Glomel, La Méaugon, Le Bodéo, Merléac, Mûr-de-Bretagne, Plaine-Haute, Ploufragan, Saint-Donan, Saint-Gelven, Saint-Julien, Saint-Martin-des-Prés

ILLE-ET-VILAINE : Baulon, Châtillon-en-Vendelays, Hédé-Bazouges, Le Tronchet, Maxent, Paimpont, Plélan-le-Grand, Plerguer, Saint-Coulomb, Saint-Symphorien, Saint-Thurial, Treffendel

MORBIHAN : Concoret, Loyat, Ploërmel, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Taupont

Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

On constate une régression globale de l'aire de répartition de *Coleanthus subtilis* suite aux modifications environnementales affectant ses biotopes :

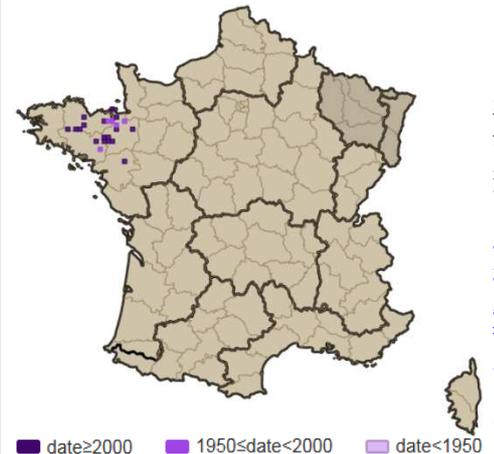
- Modifications du régime hydraulique spécifique, qui bouleversent les conditions naturelles d'étiage. Le maintien d'un niveau d'eau quasi constant contribue dans de nombreux cas à réduire considérablement les zones de développement potentiel de l'espèce ;
- Comblement des étangs où l'espèce est présente ;
- Désenvasage par extraction ou par épandage chimique (chaux) conduisant à une destruction de la banque de semences du sol ;
- Stabilisation des berges des étangs, notamment dans les sites aménagés pour l'accueil du public et les loisirs nautiques.

Gestion actuelle et préconisations

Le plan de conservation pour la préservation du Coléanthe (Magnanon, 2002), préconise la mise en oeuvre de mesures dont la priorité est de maintenir ou de restaurer le phénomène de variation des niveaux d'eau, dans les plans d'eau où le Coléanthe a été recensé :

- Identification et information des propriétaires et des gestionnaires de stations ;
- Proposition de mesures de gestion permettant d'assurer la sauvegarde des populations existantes et si possible la restauration de populations disparues suite à une gestion hydraulique inadaptée. La gestion préconisée est la vidange progressive des plans d'eau à partir du début de l'été et le maintien d'un niveau d'eau bas jusqu'aux environs de la mi-octobre ;
- Intégration des zones abritant les populations les plus nombreuses au réseau Natura 2000 ;
- Mise en place de suivis des impacts de la gestion des stations sur les populations ;
- Prélèvement de graines et tests de leur durée de vie.

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.cbnb.fr>, consulté le 10/11/2017

RÉPARTITION MONDIALE :

Espèce relictuelle circumboréale signalée en Europe occidentale et centrale, en Russie, en Amérique du Nord et en Chine. Disparue de Slovaquie, d'Italie, de Norvège, elle semble être en raréfaction sur l'ensemble de son aire de répartition.



© CBNB, R. Ragot

La baisse annuelle du niveau de l'eau, condition nécessaire pour l'apparition du Coléanthe en fin d'été et pour sa survie dans les stations où il est recensé